RÉALITÉS GLOBALES DES RÉFUGIÉS : AMÉLIORER LES RÉSULTATS D'ÉTABLISSEMENT ET D'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS

Du niveau local au niveau international, **Frariborz Birjandian** a siégé à de nombreux comités, conseils et groupes de travail touchant à divers thèmes connexes à l'immigration, aux réfugiés, à la diversité, à l'égalité des droits et aux arts culturels. Il est devenu un réfugié lorsqu'il a quitté son pays d'origine, l'Iran, avec sa famille et s'est installé pendant un bref moment à Lahore, au Pakistan, où il a commencé son travail avec les réfugiés à travers le HCNUR. Lorsque Fariborz s'est réinstallé au Canada, il est devenu un bénévole auprès de la *Calgary Catholic Immigrant Society* (CCIS) et il est rapidement devenu un conseiller en établissement auprès de l'organisme. Durant les 22 dernières années, il a été le directeur général du CCIS, la quatrième plus importante organisation desservant les immigrants au Canada, et il est responsable d'un personnel de 300 employés et de 1 600 bénévoles, et supervise près de 70 programmes. Fariborz a été le récipiendaire de nombreux prix et distinctions pour son engagement, dont le Certificat du mérite civique du gouvernement du Canada, la médaille du centenaire de l'Alberta, la médaille du jubilée d'or de la Reine et la médaille du jubilée de diamant de la Reine.

Alors que nous avons, en tant que communauté mondiale, beaucoup de travail à faire afin de prévenir la création de réfugiés, et dans le développement d'un processus de réinstallation qui facilite l'intégration des réfugiés dans nos communautés, il existe beaucoup de meilleures pratiques sur lesquelles nous pouvons construire. S'appuyant sur son expérience de réfugié et en tant que PDG de CCIS, Frariborz Birjandian soutient qu'une approche holistique collaborative est fondamentale pour la réinstallation, et que la provision d'un système homogène de soutien, qui commence dès l'arrivée et fini avec l'intégration, est essentiel afin d'aider les réfugiés à surmonter leurs traumatismes du passé, à confronter leurs angoisses et à matérialiser leurs rêves d'une vie nouvelle.

Je suis de l'avis que les gens deviennent des réfugiés lorsque l'humanité manque à son devoir, au niveau local ainsi qu'à l'international. De par ma propre expérience, en tant qu'individu qui n'aurait jamais cru un jour devenir un réfugié, l'humanité a manqué à son devoir envers moi lorsque ma famille et moi avons été dépouillés de nos droits humains fondamentaux simplement parce que nous refusions de nous convertir à la religion dominante du pays où je suis né. Mon droit à l'emploi et le droit d'envoyer mes enfants à l'école m'ont été confisqués ainsi que toute possibilité de faire appel à, ou d'espérer, la justice. Tous les jours, des individus à travers le monde sont traités comme des moins que rien, simplement sur la base de leurs opinions politiques, leurs croyances religieuses, la façon qu'ils aiment, ou leurs positions sur la guerre.

Les réfugiés passent à travers un douloureux processus de perte de tout ce qu'ils possèdent et ils deviennent apatrides, ils ne peuvent pas compter sur la protection de leur gouvernement, l'obligation fondamentale duquel est d'assurer la protection de ces citoyens. Leurs propriétés leurs sont arrachées et leurs droits humains fondamentaux, bafoués ; ils sont torturés, violés et assassinés. La seule résolution possible à ce pénible enfer est la réhabilitation de leur foi en l'humanité et la réhabilitation de leurs propres droits humains. Afin de guérir et de poursuivre leurs vies, un environnement aimant doit être offerts à ces individus, un lieu où ils peuvent retrouver

leur dignité et leur amour-propre.

Lorsque je suis devenu réfugié en 1987, j'ai été contraint de me réconcilier avec ma nouvelle identité. J'ai réalisé qu'il y avait environ 12,2 millions de réfugiés ou de personnes déplacées autour du monde, et que je me trouvais désormais parmi eux. Le nombre en 1987 était ahurissant ; imaginez 12,2 millions de femmes et hommes, incluant des vieillards et des enfants, ne possédant pas de toit et s'endormant chaque nuit sans savoir ce que leur réserve le lendemain, ou s'ils vont être encore en vie le lendemain soir. Chaque jour, ces individus traversent des frontières, mettant en péril leurs vies, et vivent dans des campements avec le fragile espoir de reconstruire leurs vies en tant qu'êtres humains dignes. J'ai dédié ma vie à tenter de comprendre les expériences psychologiques et émotionnelles des réfugiés, et à cerner comment quelqu'un qui a perdu tout sentiment de sécurité, sa maison, et même tout espoir, peut recouvrir sa foi et sa confiance en l'humanité et peut commencer à regarder vers l'avenir.

ujourd'hui, en tant que porte-parole pour les réfugiés, je me rends compte que le nombre de personnes ayant été contraintes de quitter leurs pays autour du monde a augmenté. En 2014, ce nombre avait atteint un record de 59,5 millions, parmi eux, 19 millions ont été reconnus comme des réfugiés. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR) avait signalé que, avant la fin de 2014, le nombre de personnes assistées ou protégées par le HCNUR atteindrait un record de 46,7 millions. Ceci m'amène à poser la question suivante : échouons-nous, en tant que race humaine, à apprendre de nos erreurs ? Sommes-nous en train de perdre la lutte pour la prévention de la création de l'état de réfugiés et le sort qui leur est associé ? Malgré toutes les avancées que nous avons réalisées à travers l'établissement d'un protocole international sur les droits humains, et en renforçant la responsabilisation des dirigeants d'États, ce chiffre a augmenté de 500 %. En regardant vers l'avenir, les perspectives pour ces chiffres demeurent lugubres étant donné que la persécution politique et religieuse est bien ancrée dans plusieurs pays à travers le monde. Des individus de diverses orientations sexuelles sont persécutés, traités comme des êtres inférieurs, et enfermés en prison ou même tués, simplement pour avoir été eux-mêmes. Dans certaines régions, il semble que la guerre et la destruction de ville entière sont devenues la norme, et sont en quelque sorte devenues acceptées comme une inévitabilité par la communauté internationale. En plus des conflits politiques, il y a les désastres et les effets du réchauffement planétaire, notamment les sécheresses, qui créent des réfugiés environnementaux. Bien que j'ai encore beaucoup d'espoir envers l'humanité, je crois que ces défis deviennent beaucoup plus sévères, et que l'intérêt du public et les ressources s'amenuisent.

Aujourd'hui, en tant que porte-parole pour les réfugiés, je me rends compte que le nombre de personnes ayant été contraintes de quitter leurs pays autour du monde a augmenté. En 2014, ce nombre avait atteint un record de 59,5 millions, parmi eux, 19 millions ont été reconnus comme des réfugiés. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR) avait signalé que, avant la fin de 2014, le nombre de personnes assistées ou protégées par le HCNUR atteindrait un record de 46,7 millions. Ceci m'amène à poser la question suivante : échouons-nous, en tant que race humaine, à apprendre de nos erreurs ? Sommes-nous en train de perdre la lutte pour la prévention de la création de l'état de réfugiés et le sort qui leur est associé ? Malgré toutes les avancées que nous avons réalisées à travers l'établissement d'un protocole international sur les droits humains, et en renforçant la responsabilisation des dirigeants d'États, ce chiffre a augmenté de 500 %. En regardant vers l'avenir, les perspectives pour ces chiffres demeurent lugubres étant donné que la persécution politique et religieuse est bien ancrée dans plusieurs pays à travers le monde. Des individus de diverses orientations sexuelles sont persécutés, traités comme des êtres inférieurs, et enfermés en prison ou même tués, simplement pour avoir été eux-mêmes. Dans certaines régions, il semble que la guerre et la destruction de ville entière sont devenues la norme, et sont en quelque sorte devenues acceptées comme une inévitabilité par la communauté internationale. En plus des conflits politiques, il y a les désastres et les effets du réchauffement planétaire, notamment les sécheresses, qui créent des réfugiés environnementaux. Bien que j'ai encore beaucoup d'espoir envers l'humanité, je crois que ces défis deviennent beaucoup plus sévères, et que l'intérêt du public et les ressources s'amenuisent.

Les recherches et nos expériences nous ont enseigné que la protection et la réinstallation des réfugiés sont des processus longs et complexes. Un nombre de facteurs influence l'échec ou la réussite du processus de réinstallation des réfugiés. Les trois remèdes que le HCNUR applique lors de crise de réfugiés (rapatriement, intégration locale et réinstallation) ont connu des réussites modestes, mais, en général, ne suffisent simplement pas. Dans l'histoire récente, le rapatriement a été un échec puisque les autorités ont forcé des millions d'individus à vivre dans des camps de réfugiés et à retourner vers des environnements dangereux et inhospitaliers qui leur assuraient peu d'infrastructures ou de protection (par exemple, le rapatriement des réfugiés afghan). Pour ce qui en est du rapatriement local, plusieurs réfugiés récents ne sont jamais reconnus comme étant des citoyens à part entière et vivent de la discrimination et du racisme au quotidien, et sont traités comme des citoyens de deuxième ordre (par exemple, la situation des réfugiés pakistanais). La troisième approche, la réinstallation, a été un succès dans beaucoup de cas et a capturé l'attention du monde en entier. Les chiffres pour la réinstallation, toutefois, sont limités ; près de 100 000 – 120 000 individus sont réinstallés chaque année, ce qui est modeste comparativement aux 9,5 millions de réfugiés officiels à travers la planète.

Tout le mérite revient aux pays qui s'impliquent maintenant

dans le schème de réinstallation des réfugiés, mais le fait qu'il y a seulement 27 pays sur 193 membres des Nations Unies qui prennent part à ce processus est très décourageant. Alors que la HCNUR et un certain nombre de pays, dont le Canada, ont fait un effort concerté afin d'encourager d'autres pays à participer à la réinstallation des réfugiés, ces efforts ont eu peu d'impacts.

Des 27 pays qui participent activement à la réinstallation, le Canada s'est distingué comme chef de file dans la réussite de ce processus et dans l'intégration des réfugiés. J'attribue ce succès à trois pratiques remarquables. La première est l'engagement de groupes locaux dans le parrainage et l'établissement des réfugiés ; le Canada se distingue des autres pays par ses 106 ententes de parrainage à travers lesquels des groupes locaux se sont activement impliqués dans le parrainage de réfugiés depuis les 35 dernières années. Deuxièment, il y a le grand réseau d'organismes communautaires bénévoles dans le secteur de l'établissement au Canada qui facilitent l'intégration des réfugiés parrainés par le secteur privé ainsi que les réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) dans la communauté. La troisième est une approche collaborative et complète, allant de l'élaboration des politiques à l'offre de services, où les trois niveaux du gouvernement, les institutions publiques (dans des domaines tels que la santé et l'éducation), les fournisseurs de services du domaine de l'établissement, et le public canadien général, travaillent de concert afin d'assurer que les systèmes et les soutiens mis en place rendent le processus d'établissement le plus positif possible pour les réfugiés et leurs communautés d'accueil.

Ayant moi-même été un réfugié, et ayant tiré des leçons de mes 30 années de travail sur le terrain en tant que militant pour les réfugiés et à travers mon travail dans le domaine de l'établissement et de l'intégration, je peux simplifier toute la littérature complexe et les recherches sur le sujet avec ces idées : les réfugiés arrivent dans leurs nouvelles communautés avec des traumatismes passés ainsi qu'avec des angoisses et des espoirs pour leurs avenirs, lors du développement de nouvelles politiques et pratiques, notre objectif principal devrait être l'identification et l'élimination de ces angoisses, ainsi que la création de conditions favorisant la réalisation de leurs espoirs et de leurs rêves.

Afin d'anticiper les besoins des réfugiés, et de nous assurer que des politiques, des programmes, des services et des soutiens appropriés sont établis qui permettent de répondre à ces besoins de façon complète, nous devons comprendre la complexité du parcours de réfugiés, particulièrement les raisons pourquoi ils sont devenus des réfugiés, les processus à travers desquels ils sont passés pour se qualifier pour la réinstallation, et leurs statuts de réfugiés. De plus, il est important de comprendre les besoins complexes des réfugiés, ainsi que les obstacles auxquels ils seront confrontés une fois ici. Ces besoins et ces obstacles incluent les traumatismes qu'ils ont endurés dans leurs pays, leurs compétences linguistiques, leurs appartenances culturelles et leurs croyances.

Une fois que les besoins et les obstacles sont identifiés, il est primordial d'offrir divers soutiens immédiatement à leur arrivée, suivis d'un ensemble personnalisé de programmes et de services visant à les aider à surmonter leurs obstacles personnels à l'intégration. La création d'un environnement accueillant, où les besoins immédiats sont satisfaits, est essentielle afin d'assurer une expérience d'établissement et d'intégration positive et réussie. Modérer les attentes des réfugiés est une étape importante ; plusieurs arrivent avec du scepticisme et de la résistance envers la vie au Canada, alors que d'autres arrivent avec des attentes élevées que la vie ici va leur offrir une surabondance de possibilités. Aider ces individus à reconnaître que la route devant eux est ardue, mais les rassurer que nous allons les aider en chemin, est un élément essentiel à la réussite du processus d'établissement où le réfugié est « à bord » avec les services et les systèmes mis à sa disposition. En me basant sur la longue expérience de la *Calgary Catholic Immigration Society* (CCIS) dans ce domaine, une fois que les réfugiés se sentent accueillis, soutenus et acceptés, le travail d'établissement et d'intégration peut commencer.

Le graphique ci-dessous démontre les façons par lesquelles le CCIS aide les réfugiés, de la création d'un environnement chaleureux immédiatement à leur arrivée à l'aéroport, à l'offre d'un hébergement temporaire où ils reçoivent des séances d'orientation sur la vie au Canada, à la transition aux programmes et services qui les aident dans l'apprentissage de la langue et la préparation à l'emploi, et l'intégration ultime à un lieu de travail, à la communauté et à la société canadienne en entier. Ce réseau de programmes et services fournit un soutien complet aux réfugiés (en répondant à des besoins liés à l'apprentissage de la langue, l'hébergement, la santé et l'éducation) et s'appuie sur la collaboration et la participation d'une multitude de partenaires (dont des bénévoles communautaires, des institutions publiques, le secteur privé et des agences gouvernementales). Cette approche collaborative et complète est la clé des succès du CCIS et, à plusieurs égards, du Canada, en ce qui concerne le processus d'établissement des réfugiés.

À la lumière de ma propre expérience, et en considérant le succès de l'établissement des réfugiés au Canada au cours des 35 dernières années (de l'expérience des réfugiés vietnamiens dans le passé jusqu'aux réfugiés syriens d'aujourd'hui), je peux affirmer que l'expérience de réinstallation au Canada a été positive et productive autant pour les réfugiées que pour la société canadienne. Par conséquent, plusieurs pays se tournent vers l'expérience du Canada afin d'améliorer leurs propres processus et pratiques de réinstallation. Nous pouvons, toutefois, faire mieux en ce qui concerne l'élaboration de nos politiques, l'engagement communautaire, et la prestation de services. Voici quelques idées sur la façon d'améliorer nos résultats à courts et longs termes :

• Planification stratégique afin d'engager des communautés plus petites dans le parrainage de réfugiés et destiner plus de RPG vers les petits centres ;

• Augmenter les investissements dans le traitement des réfugiés qui souffrent de traumatisme et de problèmes de santé mentale ;

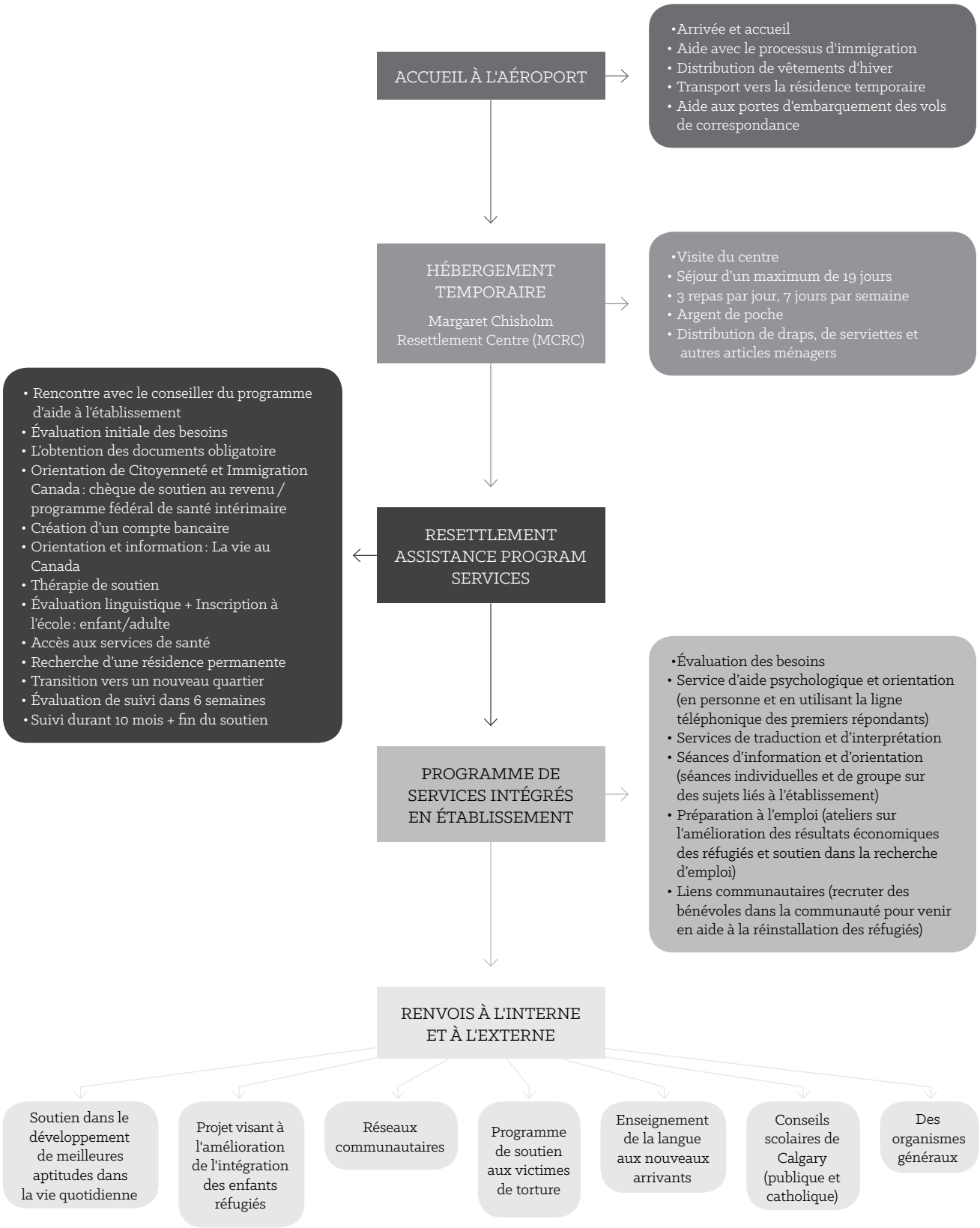
• Mener plus de recherches pour cerner les défis et les succès que nous avons eus en réinstallation des réfugiés afin de bâtir sur les leçons que nous avons apprises ;

• Élaborer une approche stratégique pour engager les entreprises canadiennes en établissement et intégration des réfugiés (nous avons acquis un élan remarquable avec la crise syrienne sur lequel nous pourrions bâtir à l'avenir) ;

• Élargir la définition de l'établissement afin d'y inclure l'engagement délibéré de la communauté qui reflète la réciprocité culturelle.

Alors que nous, en tant que communauté internationale, avons encore beaucoup d'étapes à franchir afin d'éviter la création de réfugiés, et bien qu'il y ait place à l'amélioration dans le développement de processus de réinstallation réussis et efficaces qui facilitent une intégration rapide et à long terme des réfugiés dans nos communautés, il y a pleins de bonnes pratiques sur lesquelles les fournisseurs de services en établissement, ainsi que toutes les parties concernées, peuvent bâtir. À la lumière de mon expérience en tant que réfugié et PDG de CCIS, je peux dire que le travail qui a été accompli dans le développement d'une approche collaborative, holistique et complète en matière d'établissement est une réussite que nous devons reconnaître et célébrer. Mobiliser de multiples partenaires et offrir un système de support homogène qui commence à l'arrivée et se termine avec l'intégration est essentiel afin d'aider les réfugiés à surmonter leurs passés traumatiques, confronter leurs angoisses et matérialiser leurs espoirs d'une vie nouvelle et prospère au Canada.

FIGURE 1


ACCUEIL À L'AÉROPORT
•Arrivée et accueil
• Aide avec le processus d'immigration
• Distribution de vêtements d'hiver
• Transport vers la résidence temporaire
• Aide aux portes d'embarquement des vols de correspondance
HÉBERGEMENT TEMPORAIRE
Margaret Chisholm Resettlement Centre (MCRC)
•Visite du centre
• Séjour d'un maximum de 19 jours
• 3 repas par jour, 7 jours par semaine
• Argent de poche
• Distribution de draps, de serviettes et autres articles ménagers
RESETTLEMENT ASSISTANCE PROGRAM SERVICES
• Rencontre avec le conseiller du programme d'aide à l'établissement
• Évaluation initiale des besoins
• L'obtention des documents obligatoire
• Orientation de Citoyenneté et Immigration Canada : chèque de soutien au revenu / programme fédéral de santé intérimaire
• Création d'un compte bancaire
• Orientation et information : La vie au Canada
• Thérapie de soutien
• Évaluation linguistique + Inscription à l'école : enfant/adulte
• Accès aux services de santé
• Recherche d'une résidence permanente
• Transition vers un nouveau quartier
• Évaluation de suivi dans 6 semaines
• Suivi durant 10 mois + fin du soutien
PROGRAMME DE SERVICES INTÉGRÉS EN ÉTABLISSEMENT
•Évaluation des besoins
• Service d'aide psychologique et orientation (en personne et en utilisant la ligne téléphonique des premiers répondants)
• Services de traduction et d'interprétation
• Séances d'information et d'orientation (séances individuelles et de groupe sur des sujets liés à l'établissement)
• Préparation à l'emploi (ateliers sur l'amélioration des résultats économiques des réfugiés et soutien dans la recherche d'emploi)
• Liens communautaires (recruter des bénévoles dans la communauté pour venir en aide à la réinstallation des réfugiés)
RENVOIS À L'INTERNE ET À L'EXTERNE
Soutien dans le développement de meilleures aptitudes dans la vie quotidienne
Projet visant à l'amélioration de l'intégration des enfants réfugiés
Réseaux communautaires
Programme de soutien aux victimes de torture
Enseignement de la langue aux nouveaux arrivants
Conseils scolaires de Calgary (publique et catholique)
Des organismes généraux